



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 53687

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations de la communauté harkie, qui depuis 1962 est en attente de mesures prouvant la reconnaissance du devoir de mémoire de la France à son égard. Elle souhaite notamment obtenir enfin une indemnisation pour les biens abandonnés comme cela a été fait pour d'autres communautés rapatriées. Les harkis souhaitent aussi des dispositions apportant un soutien à leurs enfants dont l'intégration n'a pas été aisée. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser quelles mesures il envisage de prendre au bénéfice de la communauté harkie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Foucher](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53687

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6429